

COMPRENDRE ET MODÉLISER LE PARTAGE DE LA RENTE MINIÈRE EN AFRIQUE

→ **ACCÈS À LA PLATEFORME**
IHEDD.FERDI.FR



**ACCÈS À LA PLATEFORME D'ENSEIGNEMENT
À DISTANCE**
7 FÉVRIER AU 15 MARS 2022

Intervenant.e.s

YANNICK BOUTERIGE

Assistant de recherche, Ferdi

CÉLINE DE QUATREBARBES

Directrice du développement de l'Institut des Hautes Études du Développement Durable (IHEDD), Ferdi

BERTRAND LAPORTE

Directeur des études, École d'économie,
Université Clermont Auvergne CNRS IRD CERDI

MODULE N°1

BIENVENUE DANS VOTRE FORMATION

(30 min)

Découvrez l'équipe des formateur.trices et les modalités de la formation.

MODULE N°2

POURQUOI S'INTÉRESSER À LA FISCALITÉ DU SECTEUR MINIER ?

(30 min)

Comprendre l'importance, les enjeux et les spécificités du secteur minier en Afrique.

MODULE N°3

COMPRENDRE LA NOTION DE RENTE ÉCONOMIQUE

(30 min)

Comprendre ce qu'est une rente économique pour Ricardo et Hotelling.

MODULE N°4

DU CALCUL AU CONCEPT DE LA RENTE

(1 h)

Apprendre à calculer la rente économique, comme étant la somme actualisée des flux nets de trésorerie avant impôts du projet d'investissement minier.

MODULE N°5

LES IMPÔTS SUR LA PRODUCTION

(1 h 30 min)

Comprendre et calculer les impôts sur la production : droits fixes, redevance superficielle et redevance minière.

MODULE N°6

LES CHARGES D'AMORTISSEMENT

(2 h)

Calculer les charges d'amortissement selon leur méthode d'amortissement : amortissement linéaire, amortissement dégressif et amortissement pooling.

MODULE N°7

LES CHARGES FINANCIÈRES

(2 h)

- Calculer les charges financières selon le mode de remboursement de l'emprunt : emprunt à amortissements constants et emprunt à annuités constantes.
- Aborder les règles de sous-capitalisation.

MODULE N°8

L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ET L'IMPÔT MINIMUM FORFAITAIRE

(2 h)

Comprendre et calculer le report des pertes, l'impôt sur les sociétés (IS) et l'impôt minimum forfaitaire (IMF).

MODULE N°9

LE TAUX EFFECTIF MOYEN D'IMPOSITION

(1 h)

Calculer le taux effectif moyen d'imposition (TEMI), qui correspond à la part de la rente minière qui revient à l'État.

MODULE N°10

LA TAXE SUR LA RENTE

(1 h 30 min)

Comprendre et calculer la taxe sur la rente minière.

MODULE N°11

LES PRÉLÈVEMENTS SUR LES DIVIDENDES

(1 h 30 min)

Comprendre et calculer la participation de l'État au capital de la société minière et l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM).

MODULE N°12

L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

(30 min)

Lire une étude de faisabilité pour en recueillir les données économiques et fiscales utiles à la modélisation.

MODULE N°13

LE DROIT FISCAL

(1 h 30 min)

Acquérir des notions de droit fiscal : code général des impôts (CGI), lois de finances (LF), code minier, convention minière et titre d'exploitation minière.

MODULE N°14

L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

(1 h 30 min)

Savoir interpréter les résultats du modèle de partage de la rente minière et en rédiger une note de synthèse illustrée par des graphiques.

MODULE N°15

LA RÉALISATION DE SIMULATIONS

(1 h 30 min)

Réaliser des simulations économiques et fiscales en faisant varier des paramètres.

MODULE N°16

LA POLITIQUE FISCALE EN QUESTION

(1 h)

Introduire les problématiques de la politique fiscale et la définition d'un système fiscal.

MODULE N°17

L'ÉVALUATION FINALE

(5 h)

Mettre en pratique les compétences acquises en construisant un modèle de partage de la rente minière dans son intégralité et en rédigeant une note de synthèse des résultats.



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Liberté
Égalité
Fraternité



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



ÉCOLE D'ÉCONOMIE
Université Clermont Auvergne



Contacts

YANNICK BOUTERIGE
yannick.bouterige@ferdi.fr

FERDI - IHEDD
65, boulevard François-Mitterrand
CS 50320
63009 Clermont-Ferrand - France
www.ferdi.fr